

La nouvelle politique jeunesse de la ville adoptée !

Hier, mercredi 12 octobre 2016, s'est tenu un Conseil Municipal. Parmi les différents points à l'ordre du jour, la nouvelle politique jeunesse de la ville a été adoptée.

«La politique jeunesse menée par la commune a connu des problèmes depuis le début de l'année 2016. Les représentants de l'association 2KZ, support de cette politique, ont pris des décisions qui nous ont amené à revoir la position de la collectivité vis-à-vis de cette association» explique le Maire, François MARTY, qui a tenu à rappeler hier soir que la jeunesse est la priorité de son mandat.

«Sans être exhaustif, le Bureau de l'association a, sans concertation préalable avec la Mairie, décidé d'exclure toute représentation de la commune au Conseil d'Administration ; le Président de l'association s'est auto-désigné directeur de la structure et le projet pédagogique présenté ne correspondait pas à la politique jeunesse de la Municipalité mais aussi à d'autres partenaires institutionnels» explique Alain ALONSO, Premier Adjoint, qui précise qu'«en conséquence, nous avons décidé, mi-juillet, de ne plus être partenaire de l'association et lui avons demandé de quitter les locaux municipaux qu'elle occupait, Avenue Léo Lagrange.»

De fait, plusieurs actions menées par 2KZ n'étaient plus effectuées comme le soutien scolaire, l'alphabétisation ou encore l'animation jeunesse à travers le Point Accueil Jeune (PAJ). La Municipalité a décidé de poursuivre ces actions en partenariat avec d'autres associations ou fédérations qui œuvrent dans le domaine de l'éducation populaire et ainsi pérenniser le service au public.

En s'appuyant sur les propositions des associations qui ont été sollicitées durant l'été, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement à la proposition de la Fédération Familles Rurales.

"Familles Rurales est le premier mouvement familial de France, composé de 13 000 salariés et 40 000 bénévoles intégrés au sein des 2300 associations locales, elles-mêmes regroupées en 90 fédérations départementales. Elle bénéficie notamment de l'agrément JEP, (Jeunesse Education Populaire). La notoriété, le professionnalisme et l'indépendance de cette association vis-à-vis de toutes obédiences politiques ou religieuses, conformément à l'article 3 de ses statuts, sont nationalement reconnus. À titre d'exemple, Familles Rurales a contribué cette année à la rédaction de la loi pour une République numérique, promulguée d'ailleurs il y a quelques jours par le Président de la République. En 2015, elle a également participé à la Mission Parlementaire de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine présidée par le député socialiste Patrick BLOCHE", a expliqué hier soir Romain SMAHA, Maire Adjoint à la Jeunesse qui a précisé que "le travail de Familles Rurales va être de reprendre sans tarder la gestion de l'accompagnement à la scolarité et mener un diagnostic de territoire afin de relancer, en début d'année 2017, un PAJ qui sera amené à évoluer en PAEJ, (Point d'Accueil et d'Écoute des Jeunes)".